



المديرية التجارية
La Direction Commerciale

Grilles tarifaires



La voix la plus proche..... de vous

Sommaire

Annexe	Contenu	Page
Annexe 01	Tarifs de production et de diffusion des spots, annonces publicitaires, messages de vœux et publi-reportages.	01
Annexe 02	Tarifs de location de studios d'enregistrement et de l'auditorium.	02-04
Annexe 03	Taux de majoration des tarifs de diffusion des spots, annonces et vœux publicitaires applicables lors de la retransmission de manifestations sportives.	05
Annexe 04	Remises commerciales consenties aux annonceurs sur le chiffre d'affaires Hors taxes réalisé durant une année civile (12mois).	06
Annexe 05	Ristournes professionnelles fixe consenties aux clients, ayant la qualité d'agences de communication, et / ou de publicité sur le chiffre d'affaire total hors taxes réalisé au cours d'une (01) année ferme (12mois).	07
Annexe 06	Ristournes professionnelles progressives consenties aux clients, ayant la qualité d'agences de communication, et /ou de publicité sur le chiffre d'affaires total hors taxes cumulable réalisé au cours d'une (01) année (12 mois).	08
Annexe 07	Abattements consentis sur la tarification publicitaire dans le but de promouvoir La diffusion de la publicité sur les ondes de Radio Internationale, radios thématiques;zaman FM , ifriky FM et les radios locales.	09
Annexe 08	Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) De samedi a jeudi chaine 1, 2, radios régionales.	10
Annexe 08	Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) Journée de Vendredi chaine 1, 2, radios régionales.	11
Annexe 09	Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) De Samedi à Jeudi Chaînes : 3, radio Bahdja et Jil FM.	12
Annexe 09	Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) Journée de Vendredi Chaînes : 3, radio Bahdja et Jil FM.	13
Annexe 10	Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) applicables durant la période du mois sacré de Ramadhan De Samedi à Jeudi Chaînes 1, 2, radios régionales.	14
Annexe 10	Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) applicables durant la période du mois sacré de Ramadhan Journée de Vendredi Chaînes 1, 2, radios régionales.	15
Annexe 11	Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) applicables durant la période du mois sacré de Ramadhan De Samedi à Jeudi Chaînes : 3, radio Bahdja et Jil FM.	16
Annexe 11	Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) applicables durant la période du mois sacré de Ramadhan Journée de Vendredi Chaînes : 3, radio Bahdja et Jil FM.	17
Annexe 12	Tarifs de diffusion d'annonces de présentation de vœux sur les ondes de la Radio Algérienne.	18
Annexe 13	Tarifs des espaces publicitaires sur le site de la radio algérienne.	19

Annexe : 1

Tarifs de production et de diffusion des spots, annonces publicitaires , message de vœux et publi- reportages.

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Désignation	Montant en hors taxes
Tarifs de production :	
D'un spot/ Vœux original	48.000,00 DA
D'un spot/ Vœux traduit	28.000 ,00DA
D'une annonce originale	18.000,00 DA
D'une annonce traduite	12.000,00DA
Tarifs de diffusion :	
Diffusion de spots publicitaires	Voir annexes 7 à 10
Diffusion d'une annonce (jusqu'à 30 secondes)	10.000,00 DA
Diffusion d'une annonce dont la durée est supérieure à 30 secondes : pour chaque seconde supplémentaire	350,00 DA
Publi-reportage (format maximum : (05) minutes) (Conception, production et une (01) seule diffusion)	385.000,00 DA
Rediffusion du Publi-Reportage	150.000,00 DA

Annexe : 2

Tarifs de location de studios d'enregistrement et de l'auditorium.

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Mise à disposition des studios d'enregistrement :

La Radio Algérienne est dotée de Studios numériques d'enregistrement qui répondent aux normes professionnelles internationales édictées en la matière. Ces Studios sont mis à la disposition des clients qui désirent enregistrer des œuvres sonores avec les qualités techniques et acoustiques requises.

Les clients ont aussi la possibilité d'enregistrer des Masters sur le support de leur choix.

Annexe : 2

Tableau des tarifs de location des Studios et espaces de la Radio Algérienne.

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

1) Auditorium : Mise à disposition du prestigieux auditorium de la Radio Algérienne, pour des spectacles, qui peut contenir 345 places assises.

Prestation	Avec assistance technique, sans public		Avec assistance technique, avec public	
	Jour	Soirée	Jour	Soirée
Salle + Sonorisation	130.000 DA	200.000 DA	200.000 DA	300.000 DA
Back-line	Entre 2.000 et 30.000 DA selon instrument			

2) Nadi Aissa Messaoudi : une salle avec estrade, possibilité D'enregistrement en public un événement culturel, avec une capacité de 70 places assises.

Prestation/jour	Avec assistance technique
Mise à disposition de la salle en diurne Avec assistance technique	80.000 DA
Mise à disposition de la salle en soirée ou week-end	100.000 DA

Annexe : 2

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

3) Studio d'enregistrement de la direction commerciale et des studios productions des radios locales en (DA-HT).

Prestation/3 heures	Avec assistance technique
Mise à disposition du studio dirune	50.000 DA (10.000 da pour chaque 30 minutes supplémentaires).
Mise à disposition du studio en soirée ou week-end	90.000 DA

4) Studio musique (en DA HT)

Prestation	Avec assistance technique	Observation
Mise à disposition du studio pour enregistrement + back + line + mixage	100.000 DA	Par plage de 6h
Mise à disposition du studio pour répétitions	2.000 DA	Par heure
Arrangements	De 3.000,00 à 20.000 DA	par titre



المديرية التجارية
La Direction Commerciale

Annexe : 3

Taux de majoration des tarifs de diffusion des spots, annonces et vœux publicitaires applicables lors de la retransmission de manifestations sportives.

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Nature des manifestations sportives	Taux de majoration
Manifestations sportives de portée régionale.	10 %
Manifestations sportives de portée continentale.	20 %
Manifestations sportives de portée mondiale.	30 %

- Portée régionale : manifestations sportives Maghrébines et Méditerranéennes.
- Portée Continentale : Coupe d'Afrique des Nations, Coupe Arabe et Championnat d'Afrique des Nations (CHAN).
- Portée Mondiale : Coupe du Monde et Jeux Olympiques.

Annexe : 4

Remises commerciales consenties aux annonceurs sur le chiffre d'affaires hors taxes réalisé durant une année civile (12 mois).

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Barème progressif applicable sur le chiffre d'affaires cumulé hors taxes (HT)	Taux de remise
N'excédant pas : 2.000.000,00 Dinars	4 %
Supérieure à : 2.000.000,00 Dinars et $\leq$ 4.000.000,00 Dinars	5 %
Supérieure à : 4.000.000, 00 Dinars et $\leq$ 6.000.000,00 de Dinars	6 %
Supérieure à : 6.000.000, 00 Dinars et $\leq$ 8.000.000,00 de Dinars	7 %
Supérieure à : 8.000.000, 00 Dinars et $\leq$ 10.000.000,00 de Dinars	8 %
Supérieure à : 10.000.000, 00 Dinars et $\leq$ 15.000.000,00 de Dinars	12 %
Supérieure à : 15.000.000,00 de Dinars	15 %

NB. La remise est directement appliquée conformément au palier concerné



المديرية التجارية
La Direction Commerciale

Annexe : 5

Ristournes professionnelles fixe consenties aux clients, ayant la qualité d'agences de communication, et / ou de publicité sur le chiffre d'affaire total hors taxes réalisé au cours d'une (01) année ferme (12mois).

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Barème applicable par tranche de chiffre d'affaires hors taxes (HT)	Taux de la ristourne
Agence non conventionnée	19 %
Contrat pour un montant de 10.000.000,00 DA et égal à : 20.000.000,00 de DA	22 %
Contrat pour un montant supérieur à 20.000.000,00 de DA et égal à : 40.000.000,00 de DA	23 %
Contrat pour un montant supérieur à 40.000.000,00 de DA et égal à : 60.000.000,00 de DA	24 %
Contrat pour un montant supérieur à 60.000.000,00 de DA et égal à : 80.000.000,00 de DA	25 %
Contrat pour un montant supérieur à 80.000.000,00 de DA et égal à : 100.000.000,00 de DA	26 %
Contrat pour un montant supérieur à 100.000.000,00 de DA et égal à : 140.000.000,00 de DA	27 %
Contrat pour un montant supérieur à 140.000.000,00 de DA et égal à : 160.000.000,00 de DA	28 %
Contrat pour un montant supérieure à : 160 .000.000,00 de DA et égal à 200.000.000,00 de DA	29 %
Contrat pour un montant supérieure à :200.000.000,00 de DA et égal à 300.000.000,00 de DA	30 %
Contrat pour un montant supérieur à 300.000.000,00 de DA et égal à 400.000.000,00 de DA	31 %
Contrat pour un montant supérieur à 400.000.000,00 de DA	32 %

Annexe : 6

Ristournes professionnelles progressives consenties aux clients, ayant la qualité d'agences de communication, et /ou de publicité sur le chiffre d'affaires total hors taxes cumulable réalisé au cours d'une (01) année (12 mois).

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Barème progressif applicable par tranche de chiffre d'affaires hors taxes (HT)	Taux de la ristourne
Inférieur ou égal à 10.000.000,00 DA	19%
Supérieur à 10.000.000,00 de DA et égal à 20.000.000,00 de DA	21%
Supérieur à 20.000.000,00 de DA et égal à 30.000.000,00 de DA	22%
Supérieur à 30.000.000,00 de DA et égal à 40.000.000,00 de DA	23%
Supérieur à 40.000.000,00 de DA et égal à 50.000.000,00 de DA	24%
Supérieur à 50.000.000,00 de DA et égal à 70.000.000,00 de DA	25%
Supérieur à 70.000.000,00 de DA et égal à 100.000.000,00 de DA	26%
Supérieur à 100.000.000,00 de DA et égal à 140.000.000,00 de DA	27%
Supérieur à 140.000.000,00 de DA et égal à 200.000.000,00 de DA	28%
Supérieur à 200.000.000,00 de DA et égal à 300.000.000,00 de DA	29%
Supérieur à 300.000.000,00 de DA et égal à 400.000.000,00 de DA	30%
Supérieur à 400.000.000,00 de DA	31%

NB. Agence non conventionnée : la ristourne professionnelle est de 19 % fixe.



المديرية التجارية
La Direction Commerciale

Annexe : 7

Abattements consentis sur la tarification publicitaire (spots) dans le but de promouvoir la diffusion de la publicité sur les ondes des radios locales, radios thématiques, Radio Internationale, zamen FM et ifriky FM .

Dans le but de promouvoir la diffusion de la publicité sur les ondes de Radio Internationale, les radios thématiques ; Zamen FM, Ifriky FM et les radios locales, il est consenti des abattements applicables sur les montants hors taxes des tarifs de la Radio Algérienne, fixés à l'Annexe huit (8), jointe aux présentes conditions commerciales.

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Désignation des Radios concernées par l'abattement	Abattements consentis
Radio internationale, Radios thématiques : Radio Coran et Radio Culture, Zeman FM et Ifriky FM	40 %
Radios régionales implantées à : Oran - Sétif - Constantine - Annaba - Tlemcen - Bejaia - Blida - Borj Bou Arreridj	40 %
Radios implantées à : Béchar - Ouargla - Ghardaia - Biskra - Tiaret - Souk Ahras - Chlef - Tébessa - Skikda - Batna - Saida - Ain Temouchent Relizane - Tizi Ouzou - Oum El Bouaghi - Jijel - Médéa - Boumerdes - Tipaza - Sidi Bel Abbes	60 %
Radios régionales implantées à : El Oued - Laghouat - Mascara - Mostaganem - M'Sila - Bouira - Djelfa - Guelma - Khenchela - Mila - Ain Defla - El Taref - Tissemsilt	65 %
Radios régionales implantées à : Illizi - Tamanrasset - Tindouf - Adrar - Nâama - El Bayadh	75 %

Annexe 8

Tarifs publicitaires en hors taxes (HT)
De Samedi à Jeudi

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Chaînes 1, 2, radios régionales.

Horaires/Durées	5"	10"	15"	20"	25"	30"
06h00 - 09h00	3 400,00	6 900,00	10 400,00	13 800,00	17 300,00	20 800,00
09h00 - 12h00	2 500,00	5 000,00	7 500,00	9 900,00	12 400,00	15 100,00
12h00 - 14h00	3 200,00	6 400,00	9 700,00	12 800,00	16 300,00	19 400,00
14h00 - 16h00	2 600,00	5 300,00	8 000,00	10 700,00	13 300,00	16 000,00
16h00 - 18h00	3 200,00	6 400,00	9 700,00	12 800,00	16 300,00	19 400,00
18h00 - 20h00	3 400,00	6 900,00	10 400,00	13 800,00	17 300,00	20 800,00
20h00 - 00h00	2 400,00	4 800,00	7 300,00	9 600,00	12 100,00	14 600,00
00h00 - 06h00	2 200,00	4 400,00	6 600,00	8 900,00	11 000,00	13 300,00

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.

Annexe 8

Tarifs publicitaires en hors taxes (HT)
Journée de Vendredi

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Chaînes 1, 2, radios régionales.

Horaires/Durées	5"	10"	15"	20"	25"	30"
07h00 - 09h00	2 400,00	4 800,00	7 300,00	9 600,00	12 100,00	14 600,00
09h00 - 12h00	3 200,00	6 400,00	9 700,00	12 800,00	16 300,00	19 400,00
12h00 - 14h00	1 400,00	2 900,00	4 400,00	5 800,00	7 300,00	8 900,00
14h00 - 18h00	2 900,00	5 900,00	8 900,00	11 700,00	14 900,00	17 800,00
18h00 - 20h00	3 400,00	6 900,00	10 400,00	13 800,00	17 300,00	20 800,00
20h00 - 00h00	2 400,00	4 800,00	7 300,00	9 600,00	12 100,00	14 600,00
00h00 - 07h00	2 200,00	4 400,00	6 600,00	8 900,00	11 000,00	13 300,00

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.



المديرية التجارية
La Direction Commerciale

Annexe 9

Tarifs publicitaires en hors taxes (HT)
De Samedi à Jeudi

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Chaînes : 3, radio Bahdja et Jil FM

Horaires/Durées	5"	10"	15"	20"	25"	30"
06h00 - 09h00	4 100,00	8 300,00	12 400,00	16 500,00	20 700,00	24 900,00
09h00 - 12h00	3 000,00	6 000,00	9 000,00	11 900,00	14 900,00	18 100,00
12h00 - 14h00	3 800,00	7 700,00	11 600,00	15 400,00	19 600,00	23 300,00
14h00 - 16h00	3 200,00	6 400,00	9 600,00	12 800,00	16 000,00	19 200,00
16h00 - 18h00	3 800,00	7 700,00	11 600,00	15 400,00	19 600,00	23 300,00
18h00 - 20h00	4 100,00	8 300,00	12 400,00	16 500,00	20 700,00	24 900,00
20h00 - 00h00	2 900,00	5 800,00	8 700,00	11 500,00	14 500,00	17 500,00
00h00 - 06h00	2 600,00	5 300,00	8 000,00	10 700,00	13 200,00	16 000,00

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.

Annexe 9

Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) Journée de Vendredi

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Chaînes : 3, radio Bahdja et Jil FM

Horaires/Durées	5"	10"	15"	20"	25"	30"
07h00 - 09h00	2 900,00	5 800,00	8 700,00	11 500,00	14 500,00	17 500,00
09h00 - 12h00	3 800,00	7 700,00	11 600,00	15 400,00	19 600,00	23 300,00
12h00 - 14h00	1 700,00	3 500,00	5 300,00	7 000,00	8 700,00	10 700,00
14h00 - 18h00	3 500,00	7 100,00	10 700,00	14 100,00	17 900,00	21 400,00
18h00 - 20h00	4 100,00	8 300,00	12 400,00	16 500,00	20 700,00	24 900,00
20h00 - 00h00	2 900,00	5 800,00	8 700,00	11 500,00	14 500,00	17 500,00
00h00 - 07h00	2 600,00	5 300,00	8 000,00	10 700,00	13 200,00	16 000,00

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.



المديرية التجارية
La Direction Commerciale

Annexe : 10

Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) applicables durant la période du mois sacré de Ramadhan
De Samedi à Jeudi

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Chaînes 1, 2, radios régionales

Horaires/Durées	5"	10"	15"	20"	25"	30"
07h00 - 09h00	4 200,00	8 400,00	12 600,00	16 800,00	21 000,00	25 300,00
09h00 - 12h00	3 700,00	7 400,00	11 200,00	14 900,00	18 600,00	22 400,00
12h00 - 14h00	4 200,00	8 400,00	12 600,00	16 800,00	21 000,00	25 300,00
14h00 - 16h00	3 400,00	6 900,00	10 400,00	13 900,00	17 400,00	20 800,00
16h00 - 20h00	4 500,00	9 000,00	13 500,00	18 000,00	22 500,00	27 000,00
20h00 - 07h00	2 900,00	5 900,00	8 900,00	11 900,00	14 900,00	17 900,00

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.

Annexe : 10

Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) applicables durant la période du mois sacré de Ramadhan
Journée de Vendredi

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Chaînes 1, 2, radios régionales

Horaires/Durées	5"	10"	15"	20"	25"	30"
08h00 - 11h00	4 100,00	8 300,00	12 500,00	16 700,00	20 900,00	25 100,00
11h00 - 14h00	3 700,00	7 400,00	11 200,00	14 900,00	18 600,00	22 400,00
14h00 - 16h00	3 400,00	6 900,00	10 400,00	13 900,00	17 400,00	20 800,00
16h00 - 20h00	4 500,00	9 000,00	13 500,00	18 000,00	22 500,00	27 000,00
20h00 - 08h00	2 900,00	5 900,00	8 900,00	11 900,00	14 900,00	17 900,00

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.



المديرية التجارية
La Direction Commerciale

Annexe : 11

**Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) applicables durant la période du mois sacré de Ramadhan
De Samedi à Jeudi**

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Chaînes : 3, radio Bahdja et Jil FM

Horaires/Durées	5"	10"	15"	20"	25"	30"
07h00 - 09h00	5 000,00	10 100,00	15 100,00	20 200,00	25 300,00	30 300,00
09h00 - 12h00	4 400,00	8 900,00	13 400,00	17 900,00	22 400,00	26 900,00
12h00 - 14h00	5 000,00	10 100,00	15 100,00	20 200,00	25 300,00	30 300,00
14h00 - 16h00	4 100,00	8 300,00	12 500,00	16 700,00	20 800,00	25 000,00
16h00 - 20h00	5 400,00	10 800,00	16 200,00	21 600,00	27 000,00	32 400,00
20h00 - 07h00	3 500,00	7 100,00	10 700,00	14 300,00	17 900,00	21 500,00

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.



المديرية التجارية
La Direction Commerciale

Annexe : 11

Tarifs publicitaires en hors taxes (HT) applicables durant la période du mois sacré de Ramadhan
Journée de Vendredi

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Chaînes : 3, radio Bahdja et Jil FM

Horaires/Durées	5"	10"	15"	20"	25"	30"
08h00 - 11h00	5 000,00	10 000,00	15 000,00	20 100,00	25 100,00	30 100,00
11h00 - 14h00	4 400,00	8 900,00	13 400,00	17 900,00	22 400,00	26 900,00
14h00 - 16h00	4 100,00	8 300,00	12 500,00	16 700,00	20 800,00	25 000,00
16h00 - 20h00	5 400,00	10 800,00	16 200,00	21 600,00	27 000,00	32 400,00
20h00 - 08h00	3 500,00	7 100,00	10 700,00	14 300,00	17 900,00	21 500,00

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.

Annexe : 12

Tarifs de diffusion d'annonces de présentation de vœux sur les ondes de la Radio Algérienne

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

Nature d'annonces de présentation de vœux	Tarifs de diffusion en hors taxes (HT) pour un (1) Pack d'annonces de présentation de vœux	Tarifs de diffusion en hors taxes (HT) pour une (1) annonce de présentation de vœux
Annonce : « Saha Ramadhankoum » ➤ Annonce d'une durée de 20 secondes maximum diffusée (08) fois par jour pendant une période de 5 jours aux dates et heures arrêtées par le client dans son plan média, sur cinq (05) chaînes de son choix .	1.400.000,00 DA (01 Chaîne nationale + 04 Radios locales)	18.000,00 DA
Annonce : « Saha F'tourkoum » ➤ Annonce d'une durée de 20 secondes maximum diffusée une (01) fois avant la rupture du jeûne et une (01) fois après la rupture du jeûne durant tout le mois sacré de Ramadhan, sur cinq (05) chaînes de son choix.	2.100.000,00 DA (01 Chaîne nationale + 04 Radios locales)	18.000,00 DA
Annonce : « Saha Aidkoum » ➤ Annonce d'une durée de 20 secondes maximum diffusée Huit (08) fois par jours pendant cinq (05) jours aux dates et heures arrêtées par le client dans son plan média , sur cinq (05) chaînes de son choix.	1.400.000,00 DA (01 Chaîne nationale + 04 Radios locales)	18.000,00 DA
Annonce : Autres fêtes religieuses, nationales et internationales : 1 ^{er} Novembre, 5 juillet, yenayer, 1 ^{er} Mai, El mawid elnabawi Elcharif, Achoura, Moharem ...ect ➤ Annonce d'une durée de 20 secondes maximum diffusée Dix fois (10) par jour pendant Deux (02) jours aux dates et heures arrêtées par le client dans son plan média , sur cinq (05) chaînes de son choix.	600.000,00 DA (01 Chaîne nationale + 04 Radios locales)	16.000,00 DA

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.

Annexe : 13

Tarifs des espaces publicitaires sur le site de la radio algérienne

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

TARIFS (SITE + PLAYER) DES CHAINES CHAINE 1 , CHAINE 2 , CHAINE 3 , JIL FM

EMPLACEMENT	TAILLE	SEMAINE	MOIS
HAUT DE PAGE TOUTES LES PAGES (DESKTOP)	970X90	150.000 DA	500.000 DA
HAUT DE PAGE TOUTES LES PAGES (MOBILE)	300X250	150.000 DA	500.000 DA
BAS DE PAGE TOUTES LES PAGES (DESKTOP)	970X90	120.000 DA	400.000 DA
BAS DE PAGE TOUTES LES PAGES (MOBILE)	300X600	120.000 DA	400.000 DA
BARRE LATERAL TOUTE LES PAGES (DESKTOP+MOBILE)	300X 250	150.000 DA	500.000 DA
SPONSORING EMISSIONS (PODCASTS) (DESKTOP+MOBILE)	300X600	40.000 DA	130.000 DA

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.

Annexe : 14

Tarifs des espaces publicitaires sur le site de la radio algérienne
Tarifs (Site+Player) des chaines : Radio Culture, Radio Coran et Radio Algérie Internationale.

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

EMPLACEMENT	TAILLE	SEMAINE	MOIS
HAUT DE PAGE TOUTES LES PAGES (DESKTOP)	970X90	100.000 DA	350.000 DA
HAUT DE PAGE TOUTES LES PAGES (MOBILE)	300X250	100.000 DA	350.000 DA
BAS DE PAGE TOUTES LES PAGES (DESKTOP)	970X90	90.000 DA	310.000 DA
BAS DE PAGE TOUTES LES PAGES (MOBILE)	300X600	90.000 DA	310.000 DA
BARRE LATERAL TOUTE LES PAGES (DESKTOP+MOBILE)	300X250	120.000 DA	430.000 DA
SPONSORING EMISSIONS (PODCASTS) (DESKTOP+MOBILE)	300X600	20.000 DA	70.000 DA

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.

Annexe : 15

Tarifs des espaces publicitaires sur le site de la radio algérienne

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

TARIFS DU SITE NEWS RADIO ALGERIE MULTIMEDIA

EMPLACEMENT	TAILLE	SEMAINE	MOIS
HAUT DE PAGE TOUTES LES PAGES (DESKTOP)	970X 90	180.000 DA	500.000 DA
HAUT DE PAGE TOUTES LES PAGES (MOBILE)	300X250	180.000 DA	500.000 DA
BAS DE PAGE TOUTES LES PAGES (DESKTOP)	970X90	150.000 DA	400.000 DA
BAS DE PAGE TOUTES LES PAGES (MOBILE)	300X600	150.000 DA	400.000 DA
BARRE LATERAL TOUTE LES PAGES (DESKTOP+MOBILE)	300X250	180.000 DA	500.000 DA

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.

Annexe 16

Tarifs des espaces publicitaires sur le site de la radio algérienne

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

TARIFS EMPLACEMENT SPECIAL PLAYER PAR CHAINE: CHAINE 1, CHAINE 2, CHAINE 3, JIL FM Et Radio El Bahdja.

EMPLACEMENT	TAILLE	SEMAINE	MOIS
ENTÊTE PLAYER PAR CHAINE (DESKTOP)	728X90	15.000 DA	50.000 DA
ENTÊTE PLAYER PAR CHAINE (MOBILE)	300X250	20.000 DA	70.000 DA

TARIFS EMPLACEMENT SPECIAL PLAYER PAR CHAINE: 47 STATIONS REGIONALES

EMPLACEMENT	TAILLE	SEMAINE	MOIS
ENTÊTE PLAYER PAR CHAINE (DESKTOP)	728X90	10.000 DA	35.000 DA
ENTÊTE PLAYER PAR CHAINE (MOBILE)	300X250	15.000 DA	50.000 DA

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.



المديرية التجارية
La Direction Commerciale

Annexe 17

Tarifs des espaces publicitaires sur le site de la radio algérienne

Date d'entrée en vigueur 01 septembre 2026.

TARIFS PAGE D'ACCUEIL PLAYER

EMPLACEMENT	TAILLE	SEMAINE	MOIS
HAUT DE PAGET (DESKTOP)	970×90	30.000 DA	100.000 DA
HAUT DE PAGE (MOBILE)	300×250	35.000 DA	120.000 DA
BAS DE PAGE (DESKTOP)	970×90	30.000 DA	100.000 DA
BAS DE PAGE (MOBILE)	300×600	35.000 DA	120.000 DA

● Délais de paiement 90 jours à compter de la date de la réception de la facture.